



ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Ville de La Bouilladisse

Fiche d'inscription 2024-2025

L'inscription ne sera définitive qu'après réception du dossier complet

Je soussigné(e) Monsieur, Madame : (Père, Mère, Responsable légal)
Rayer la mention inutile

Autorise	<input type="checkbox"/> ma fille	<input type="checkbox"/> mon fils	Né(e) le :/...../.....
	Nom	Prénom	

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : *Email*@.....

N° CAF

Cocher la case si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations concernant les activités organisées par la Ville de La Bouilladisse

Mon enfant est à déposer à 12h au restaurant scolaire pour la prise en charge par le Centre Léo Lagrange

Mon enfant est à récupérer à 13h45 au centre aéré pour rejoindre l'EMS l'après-midi

A pratiquer les activités sportives le mercredi de **9h30 à 12h30**

(Cocher un des choix) Ou **13h30 à 17h30**

autorise mon enfant à prendre le bus dans le cadre d'une sortie organisée par l'EMS et encadré par le personnel du service des sports.

PERSONNES RESPONSABLES CHARGÉES DE RECUPÉRER L'ENFANT

(Ne rien signifier si ce sont les parents qui récupèrent l'enfant)

NOM PRENOM	TELEPHONE

ou
autorise mon enfant à regagner seul mon domicile.



Tournez la page SVP

Fiche santé ci-jointe à compléter obligatoirement

AUTORISATION DE PUBLICATION

autorise n'autorise pas

La Mairie de La Bouilladisse à utiliser la (ou les) photographie(s), ainsi que les vidéos de mon enfant pour les publications suivantes : journal JONCTIONS ou encore des supports numériques tels que le site et réseaux sociaux de la ville.

La présente autorisation est concédée à titre gratuit sans limitation de durée.

Réf. Article 9 du code Civil et Article 8 de la Convention des droits de l'Homme

ASSURANCE

Je certifie que mon enfant est assuré(e) en responsabilité civile et corporelle individuelle couvrant l'ensemble des sports pratiqués.

ADHESION ANNUELLE

Les inscriptions en cours d'année se feront dans la limite des places disponibles.

Les cotisations versées ne seront en aucun cas remboursées. Les règlements par chèque sont à établir à l'ordre de la « **REGIE REC SPORT CULTURE LA BOUILLADISSE** ».

La fréquentation par l'enfant de l'EMS entraîne, de sa part et de celle de sa famille, l'acceptation sans réserve du Règlement Intérieur et des conditions d'inscription.

La responsabilité de la Ville de la Bouilladisse ne saurait être engagée en dehors des horaires de fonctionnement de l'EMS.

L'adhérent ou le représentant légal reconnaît avoir reçu l'annexe au règlement intérieur.

Fait à La Bouilladisse, le

Signature des parents ou du représentant légal,

Cadre réservé à l'administration
<input type="checkbox"/> Attestation d'assurance <input type="checkbox"/> Certificat médical <input type="checkbox"/> Fiche santé <input type="checkbox"/> Chèque n° <input type="checkbox"/> CB <input type="checkbox"/> Coupons sports ANCV <input type="checkbox"/> Chèques vacances ANCV <input type="checkbox"/> Espèces

Informations relatives à l'utilisation de vos données

Les informations collectées par le SERVICE DES SPORTS de la ville de La Bouilladisse font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'inscription des enfants à l'EMS et à l'envoi d'informations municipales. Le destinataire des données est la ville de La Bouilladisse. La ville s'engage à protéger vos données en ne les partageant avec aucune société à des fins commerciales.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au DPO de la ville de La Bouilladisse :

sport.culture@ville-bouilladisse.com



PIECES A FOURNIR

Attention

Aucune préinscription possible, ni sur place, ni par téléphone.
Toute inscription sera refusée si le dossier est incomplet.

Ouverture des inscriptions le 27/08/24

L'inscription sera effective à réception du dossier complet et du paiement

COMPLÉTEZ LE DOSSIER ET TRANSMETTEZ LE AU SERVICE SPORT CULTURE SELON UNE DES MODALITÉS SUIVANTES :

- PAR DÉPÔT BOITE AUX LETTRES MAIRIE A L'ATTENTION DU SERVICE SPORT CULTURE
- PAR COURRIELS A sport.culture@ville-bouilladisse.com
- PAR VOIE POSTALE

RENSEIGNEMENTS AU 04 42 62 40 37 – 07 86 00 55 13

TARIF

EMS du matin :

Montant de la cotisation annuelle 150,00 €. Forfait annuel dégressif à partir du second enfant 120,00 €. Hors commune 230,00 € sous réserve de places disponibles.

EMS de l'après-midi :

Montant de la cotisation annuelle 180,00 €. Forfait annuel dégressif à partir du second enfant 150,00 €. Hors commune 230,00 € sous réserve de places disponibles.

Documents à fournir lors de l'inscription :

- Une attestation d'assurance **extra-scolaire** responsabilité civile et corporelle individuelle 2024/2025
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive
- Le dossier d'inscription
- La fiche santé
- Paiements acceptés par chèque à l'ordre de « **REGIE REC SPORT CULTURE LA BOUILLADISSE** »
Coupons sport, chèques vacances ANCV, CB et espèces.
- Copie pièce d'identité pour paiement par chèque

+ Si vous avez fait établir un certificat médical pour un des stages juniors de cet été, il est valable 1 an par nos services, nous conservons les documents en cours de validité



NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

FICHE SANTÉ ENFANT

Ces informations sont essentielles pour une bonne prise en charge de votre enfant par les agents communaux et les animateurs.

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Votre enfant a des problèmes médicaux ? OUI NON

Si oui, précisez :

Si oui, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) est-il mis en place ? OUI NON

Votre enfant a des allergies avérées par un allergologue ou un médecin ? OUI NON

Si oui, précisez le type d'allergie et fournir un justificatif médical

ALIMENTAIRES :

MEDICAMENTEUSES :

ASTHME

AUTRES :

Si oui, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) est-il mis en place ? : OUI NON

Recommandations des parents :

.....

.....

Mr. ou Mme..... s'engage à faire établir un PAI, à apporter un panier repas (pour la cantine) et à déposer une trousse de secours pour chaque service où mon enfant est inscrit (cantine, études, transport, service des Sports)

EN CAS D'URGENCE

La procédure en cas d'urgence est d'appeler les Pompiers.

Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence : Téléphone :

Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence : Téléphone :

Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence : Téléphone :

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e) M. Mme autorise n'autorise pas

le Médecin à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant

Fait à Le

Signature des Parents